

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS RELIZANE

REF : DOT/SDT/DRA/26/2024

Relizane : 15/09/2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DES TELECOMMUNICATIONS DE
RELIZANE

A Monsieur

EDDRIEF Mostefa

Local N°01 Rue LATRECHE Issa Mazouna Relizane

Objet : 1^{er} Mise en demeure

Dans le cadre de l'exécution du contrat N°100/2024 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisation et pose câble FO ; Lot N° 02 DGSN -Relizane (SU N°08- 04 -03-11) Client CORPORATE, il a été constaté :

- Vous n'avez pas encore évacuer les déblais et nettoyer au niveau des travaux de canalisation à l'intérieur de la 11ème sureté (Lala Afia).
- Fouille de deux casses et vous l'avez laisser ouvert en plein route principale de Belhacel.
- Absence des balises et mesures de sécurité.

Pour cela, votre entreprise est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.

Le Directeur *PT*



Mr BEHLOUL Abdelhakim
Sous Directeur Fonction Support
DOT Relizane